

Protocole sanitaire des Accueils de Loisirs

Mis à jour le 2 novembre 2020

Chers parents, chers enfants,

À la suite des dernières annonces du gouvernement, nous vous confirmons l'ouverture de nos structures. Cependant, nous appliquons certains principes afin de garantir la sécurité de tous. Merci à tous de prendre en compte et d'appliquer ces quelques règles qui garantissent la sécurité de chacun.

Les principes fondamentaux du protocole :

- **Application des gestes barrières et de distanciation physique** avec :
 - Un **maximum de 48 enfants** accueillis à l'ALSH de Saint Jean sur Couesnon selon les critères d'âges habituels : de 3 à 11 ans et répartis en groupe associé à une salle d'activités :
 - 24 places pour les enfants de moins de 6 ans ;
 - 24 places pour les enfants de plus de 6 ans ;
 - Les groupes auront des salles dédiées et définies à l'avance, nous ferons tout notre possible pour qu'un enfant soit toujours dans le même groupe lors de sa venue à l'accueil de loisirs ;
 - **Accès aux locaux interdits aux parents et port du masque obligatoire.** L'accueil des enfants se fera par le bureau de direction qui est accessible par le chemin de pierre derrière la classe de maternelle en préfabriqué et le bâtiment des services techniques en tôles ;
 - Respect impératif d'une **distanciation d'un mètre** entre chaque adulte ;
 - **Lavages de mains multiples**, aussi souvent que nécessaire ;
 - **Aération et désinfection** des locaux et matériels réalisées régulièrement selon le protocole sanitaire ;
 - **Les jouets et jeux personnels ne sont pas autorisés** sauf les doudous qui devront resté dans les sacs lorsque l'enfant n'en aura plus besoin ;
- **La cantine sera assurée normalement** par la société de restauration habituelle, avec le respect des consignes. La prise de repas à la cantine est conseillée pour éviter les déplacements et les brassages de personnes, mais non obligatoire.
 - Le placement à table se fera par groupe, les mêmes que lors de la répartition en journée afin de limiter au maximum le brassage des enfants ;
- Merci de fournir à vos enfants une **bouteille d'eau ou une gourde ainsi qu'un paquet de mouchoir** individuel et un **masque à sa taille** en cas de suspicion de maladie ;

- **Le port du masque pour les enfants de 6 ans et plus est dorénavant obligatoire.** Deux masques doivent être fournis par les parents pour chaque jour de présence des enfants. Les enfants doivent changer de masque à la sortie de la cantine, pour cela, vous devez fournir à vos enfants **2 sacs de congélation** et noter dessus :
 - **Sale** : pour le masque de la matinée ;
 - **Propre** : avec **à l'intérieur** le masque de l'après-midi ;
- Les parents s'engagent à prendre la température de leurs enfants avant leur venue à l'accueil de loisirs. **Si l'enfant présente une température supérieure à 38°C ou si il présente des symptômes COVID, il ne pourra pas être pris en charge** à l'accueil de loisirs, de même que si un membre du foyer est testé positivement au COVID19 ;
- **Si votre enfant présente des symptômes dans la journée, vous serez immédiatement avertis et vous devrez impérativement venir le chercher au plus vite.**
- **Il est demandé aux parents de prévenir l'accueil de loisirs si un cas confirmé se déclare dans le foyer ;**

Enfin, selon l'évolution du contexte sanitaire global, la situation pourra évoluer . Il est important de noter que toutes ces mesures pourront être adaptées en fonction de l'évolution sanitaire et des décisions gouvernementales.

Merci d'avance pour votre compréhension et votre adaptation à cette situation particulière.

Prenez soin de vous !
Cordialement.

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs
de Saint Jean sur Couesnon